



Le 19 décembre 2023

**PAR COURRIEL**

Monsieur Jocelin Dumas  
Régisseur et président  
Régie de l'énergie  
500, boulevard René-Lévesque Ouest  
5<sup>e</sup> étage, bureau 5.100  
Case postale 43  
Montréal (Québec) H2Z 1W7

**Maxime Nadeau**  
Directeur principal – Contrôle des  
mouvements d'énergie et exploitation  
des réseaux

Complexe Desjardins  
Tour est, 13<sup>e</sup> étage  
C.P. 10000 succ. Pl Desjardins  
Montréal (Québec) H5B 1H7

**OBJET : Suivi de la décision D-2023-109  
Attestation de fiabilité énergétique du parc de production**

---

Monsieur le Président,

Dans sa décision D-2023-109 du 20 septembre 2023 relative au Plan d'approvisionnement 2023-2032 d'Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le Distributeur), la Régie de l'énergie a accepté le critère de fiabilité en énergie applicable au volume d'électricité fourni par Hydro-Québec dans ses activités de production d'électricité (le Producteur), à savoir le maintien d'une réserve énergétique suffisante pour combler un déficit éventuel d'apport d'eau de 64 TWh sur deux années consécutives et de 98 TWh sur quatre années consécutives. La Régie a demandé au Distributeur de vérifier le respect de ce critère, de déposer et de rendre publique, en mai, août et novembre de chaque année, la démonstration que le critère de fiabilité est respecté.

En tant que responsable de la validation de la situation des stocks énergétiques, je suis satisfait quant au respect du critère de fiabilité en énergie applicable au volume d'électricité fourni par le Producteur et au fait que ce dernier dispose du stock énergétique et de moyens suffisants pour livrer en toute fiabilité au Distributeur le volume d'électricité engagé.

Le critère de fiabilité en énergie applicable au volume d'électricité concerné fixé à un déficit de 64 TWh pour deux années consécutives (2024-2025) est respecté, sans importations.

De plus, le critère de fiabilité en énergie applicable au volume d'électricité concerné fixé à un déficit de 98 TWh pour quatre années consécutives (2024-2027) est également respecté, en utilisant l'ensemble des moyens disponibles, incluant un faible volume d'importations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Maxime Nadeau